

Louvain-la-Neuve, 17 février 2011

L'UCL cible les économies d'énergie et investit dans la cogénération

Réduire les émissions de CO₂, c'est le lot de toute entreprise soumise aux réglementations européennes en la matière. L'UCL n'échappe pas à la règle. Ses quotas de CO₂ sont limités et doivent même être réduits d'ici 2020. **L'université a donc décidé de changer sa politique énergétique, en isolant davantage ses bâtiments et en misant, notamment, sur la cogénération.**

En 1999, une première centrale de cogénération¹ était installée dans la chaufferie centrale de l'UCL, en partenariat avec Electrabel et Dalkia. A l'époque, c'est Electrabel qui avait effectué les investissements. L'avantage pour l'UCL : bénéficier de la chaleur à bas prix. En 2010, le contrat qui liait l'UCL à Electrabel arrive à son terme. L'université décide alors d'installer une nouvelle cogénération, à ses frais cette fois. La différence ? **L'UCL produit désormais une grande partie de son électricité et de ses besoins de chaleur** afin de chauffer et éclairer la majorité des bâtiments académiques et une partie de ses logements. **L'avantage : une diminution des coûts.**

L'investissement est exceptionnel. Cette centrale est ainsi **la plus puissante du secteur tertiaire en Région wallonne**, en investissement sur fonds propres.

L'UCL a opté pour des moteurs de cogénération alimentés au gaz. Le principe est simple : l'énergie mécanique fournie par les moteurs est transformée en électricité et la chaleur dégagée est récupérée pour être injectée dans le réseau de chaleur de l'université. Et pour optimiser son gain d'énergie, l'UCL a également amélioré son réseau de distribution de chaleur. Au final, **la centrale de cogénération permet à l'UCL de réaliser des économies d'énergies mais également de diminuer sa production de CO₂ et de réaliser d'importantes économies financières.**

Pourquoi avoir opté pour la cogénération ? Et pas, par exemple, pour le photovoltaïque ou l'éolien ? L'UCL a évidemment étudié toutes les possibilités qui s'offraient à elle avant de faire son choix. L'option éolienne a été éliminée, faute de vents suffisants sur le site de LLN, tandis que le photovoltaïque demandait un investissement financier trop important. L'université a donc opté pour un système de cogénération dit de qualité, se rapprochant des énergies renouvelables.

De manière générale, la **politique de l'UCL en matière d'énergies** se veut respectueuse de l'environnement et des normes en vigueur. Pour respecter les normes européennes en termes d'émission de CO₂, l'université a décidé, d'ici 2020, **d'isoler les toitures et les façades** de ses bâtiments ainsi que de **remplacer l'ensemble de ses châssis**. Des travaux conséquents qui **coûteront 4 à 5 millions d'€ par an.**

Quelques chiffres. Coût total de la centrale : 3 millions d'€. L'investissement de l'UCL sera rentabilisé en 4 ans. La centrale ayant une durée de vie de 10 ans, l'UCL fera des bénéfices nets durant 6 ans. La nouvelle centrale fournira 19 000 MWhe par an pour une consommation de 32 000 MWhe (LLN). Quant à la chaleur, l'UCL prévoit d'en produire 23 000 MWhe pour une consommation totale de 52 000.

¹ cogénération : production simultanée de deux sources d'énergie à partir d'une seule (ex. : production d'énergie et de chaleur à partir du gaz)

INFOS PRATIQUES

Infos : <http://www.uclouvain.be/energie>

Qui ? Raymond Docq, responsable de la cellule énergie et environnement de l'UCL : 010 47 95 04